

Envie d'un métier qui a du sens ?



**Devenez technicien
et technicienne
du ministère de
l'agriculture**

Comment ?

Pourquoi ?

- Pour agir sur l'agriculture, la protection de la santé publique animale et végétale, la sécurité sanitaire de l'alimentation ou la protection des forêts.
- Pour exercer des missions très variées au service de l'intérêt général, au plus près du terrain.
- Pour avoir des perspectives d'évolution de carrière prometteuses.

3 spécialités



Vétérinaire et
alimentaire



Techniques et
économie agricoles



Forêts et
territoires ruraux

**Un recrutement par la voie
d'un concours annuel pour
intégrer la fonction publique**

Accès au concours

Avec un BAC (pour le 1^{er} grade)
Avec un BAC + 2 (pour le 2^e grade)

Calendrier de recrutement

Octobre :
ouverture des inscriptions
Février - Mars : épreuve écrite
Mai - Juin : épreuve orale
Septembre ou octobre suivant :
rentrée en formation

**Dès la réussite du
concours bénéficiez
d'une formation
rémunérée d'un an !**

<https://infoma.agriculture.gouv.fr>

